

LES PRONOMS PERSONNELS ET LES POSSESSIFS EN DIOULAKAN

Les pronoms remplacent des noms, des groupes nominaux, et parfois des propositions. Le pronom est donc avant tout un représentant. Étymologiquement, pronom signifie « mis pour le nom ».

I. LES PRONOMS PERSONNELS

Démarrons avec des expressions employées au niveau des formules de salutation :

(1). n ka kɛɛ wa ? Est-ce que tu te portes bien ?

(2): I face ka kɛɛ wa ?..... Est-ce que ton père se porte bien ?

Les deux (02) éléments soulignés nous permettent d'introduire le chapitre des pronoms personnels et des possessifs en dioulakan. Les pronoms personnels et les possessifs sont matérialisés par les mêmes éléments.

Pronoms personnels		Pronoms possessifs		Marque d' emphase	
n	Je	N	mon, ma...	ne	moi, je...
i	Tu	I	ton, ta...	ile	toi, tu...
a	il / elle	À	son, sa...	àle	lui, il...
	nou	An	notre...	annugu	nous, nous...
a	vous	Á	votre...	álugu	vous, vous...
	ils/elles	O	leur...	o	eux, ils...

- **Quelques exemples pratiques**

Ils se portent bien	o ka kɛɛ
Eux, ils se portent bien	olugu ka kɛɛ
Moi, mon père...	ne face...
Mon père	n face
C'est le mien	n ta le

Une observation des corrélations entre les éléments du tableau permet de constater que les pronoms personnels jouent également un rôle d'adjectifs possessifs ou marquent, dans certains contextes, des relations d'appartenance.

Un pronom personnel placé avant un nom permet d'établir une relation du type **possesseur + possédé**.

Possesseur	Possédé	Sens en français
N	face	mon père
O	terice	leur ami
I	Den	ton enfant

II. LA POSSESSION EN DIOULAKAN

Il existe deux (02) types de relations possessives en dioulakan.

- La possession aliénable
- la possession inaliénable

La différence entre ces deux (02) types de relations possessives se situe au niveau de l'insertion d'un seul élément (« ya ») qui est uniquement attesté dans la possession aliénable et qui sépare le possesseur du possédé.

- La possession aliénable

Il s'agit ici des éléments que nous pouvons fabriquer, reconstituer, gérer et dominer comme nous souhaitons tels que voiture (mobili), chaussure (samara), table (tabali), chemise (dereke), etc...

Possesseur	Marque de possession aliénable	Possédé		Glose
N	ya	mobili	n ya mobili	ma voiture
A	ya	samara	à ya samara	sa chaussure
Penda	ya	dereke	Penda ya dereke	la chemise de Penda

- La possession inaliénable

A la différence de la possession aliénable, la possession inaliénable concerne tous les éléments qui peuvent être possédés mais qui ne subissent pas la domination du possesseur. Il s'agit entre autres, des liens fraternels, des relations très intimes, de la désignation des parties du corps, etc...

Dans ces cas, la marque de possession aliénable (« ya ») n'est pas réalisée.

Possesseur	Marque de possession aliénable	Possédé		Glose
N	-	bolo	n bolo	ma main
A	-	muso	à muso	sa femme
Penda	-	terimuso	Penda terimuso	l'amie de Penda

III. EXERCICE

Traduire ces phrases en respectant les principes des deux (02) types de relation de possession (aliénable ou inaliénable).

1. La voiture de ma mère.
2. La main de mon amie.
3. Les cheveux de Penda.
4. Le chien de Florance.
5. Le repas du chat.
6. La roue de la voiture.
7. L'école de ma fille.
8. Les oreilles du lapin.
9. La queue du mouton.
10. La maison du professeur

Items	Glose
Voiture	Mobili
Mère	Bamuso
Main	Bolo
Amie	Terimuso
Cheveux	Kunsigi
Chien	Wulu
Repas	Domuni
Chat	Jakuma
Roue	Pine
Ecole	lakoli
Fille	Denmuso
Oreille	Tolo
Lapin	Sozani
Queue	Kokala
Mouton	Saga

Maison	Bon
Professeur	lakolifa

CORRIGE DE L'EXERCICE

Cette correction ne doit être consultée qu'après avoir traité la totalité des points de l'exercice proposé.

syntagme en français	équivalent en dioula
1. La voiture de ma mère.	n bamuso ya mobile
2. La main de mon amie.	n terimuso bolo
3. les cheveux de Penda.	Penda kunsigi
4. Le chien de Florance.	Florance ya wulu
5. Le repas du chat.	jakuma ya domuni
6. La roue de la voiture.	mobili pine
7. L'école de ma fille.	n demuso ya lakoli
8. Les oreilles du lapin.	sozani tolo
9. La queue du mouton.	saga kokala
10. La maison du professeur.	lakolifa ya bon

Remarque : Il faut noter que dans la construction possessive en dioulakan, la détermination nominale se fait de la droite vers la gauche. Ainsi, nous aurons par exemple :

a) La **chemise** de l'**ami** de **Kadi**

[1] [2] [3]
***dereke** ya **terice** **Kadi**
[1] [2] [3]
Kadi **terice** ya **dereke**
[3] [2] [1]

b) La **nourriture** du **chat** de la **femme** de **Moussa**

[1] [2] [3] [4]
***domuni** ya **jakuma** ya **muso** **Musa**
[1] [2] [3] [4]
Musa muso ya **jakuma** ya **domuni**
[4] [3] [2] [1]

c) La voiture du père de l'ami du petit frère de Madou

[1] [2] [3] [4] [5]

*mobili ya face terice dɔgɔce Madu

[1] [2] [3] [4] [5]

Madu dɔgɔce terice face ya mobili

[5] [4] [3] [2] [1]

NB : les expressions précédées d'un astérisque (*) sont agrammaticales.

LES MEMBRES DE LA FAMILLE EN DIOULA

grand père	mamace
grand-mère	Mamamuso
Père	face
Mère	Bamuso
oncle paternel	benɔgɔce
oncle maternel	benice/belece
Tante	tenenmuso
Sœur	Badenmuso
grande sœur	kɔɔmuso
petite sœur	dɔgɔmuso
Frère	badence
grand frère	kɔɔce
petit frère	dɔgɔce
Cousine	kanimenmuso
Cousin	badence